

Demande d'information sur le licenciement

Par sissou_old, le 12/09/2007 à 15:53

Bonjour,

Je travail actuellement, à temps partiel dans une petite entreprise, mais en accord avec le patron je souhaite partir. Je sais que si je démissionne, je ne pourrais pas être indemniser par l'Assédic. Je voudrais être licencié mais sans causé de problèmes à l'entreprise, afin qu'elle puisse embauché quequ'un d'autre. Est -ce possible de trouver une attente ?

Par **ly31**, le **12/09/2007** à **17:17**

Bonsoir,

L'entente sur un licenciement doit s'effectuer avec votre patron dans un premier temps

Je reste cependant à votre disposition

ly31